



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDEFN(2022)OJ3ANN

Strasbourg, 9 novembre 2022

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDEFN)

Ordre du jour annoté et ordre des travaux

6^{ème} réunion plénière

Strasbourg, 15 - 17 novembre 2022

Palais de l'Europe, salle 7

En présence

Mardi 15 novembre 2022 - 9h30 à 12h00 / 14h00 à 16h30

Mercredi 16 novembre 2022 - 9h00 à 12h30 / 14h00 à 17h30

Jeudi 17 novembre 2022 - 9h30 à 12h00 / 14h00 à 16h30

Préparé par le Secrétariat

children@coe.int
www.coe.int/cdefn

Ordre du jour

-
1. **Ouverture de la réunion**

 2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

 3. **Approbation du rapport de la 5ème réunion plénière (4 - 6 juillet 2022)**

 4. **Déclaration de la Présidente et du secrétariat**

 5. **Examen de l'état d'avancement des activités du CDENF (mise à jour du plan de travail du CDENF)**

 6. **Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)**

 - 6.1 **Présentation de la Vidéo promotionnelle sur la Stratégie et de la version de la Stratégie adaptée aux enfants**

 - 6.2 **Mise à jour sur les développements récents dans les États membres**
 *Point de l'ordre du jour à titre d'information uniquement, sans échange verbal*

 - 6.3 **Présentation des outils de mise en œuvre facilitant le suivi et le compte rendu de la Stratégie (dénommés "documents opérationnels" dans la stratégie)**

 - 6.4 **Objectif stratégique 1 : une vie sans violence pour tous les enfants**

 - 6.4.1 **Projet de recommandation et projet d'exposé des motifs sur le renforcement des systèmes de signalement de la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)**

 - 6.4.2 **Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)**

 - 6.5 **Objectif stratégique 2 : l'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants**

 - 6.5.1 **Lancement de l'activité du CDENF sur la santé mentale**

 - 6.6 **Objectif stratégique 3 : l'accès aux technologies et leur utilisation sûre pour tous les enfants**

 - 6.6.1 **Lancement de l'activité du CDENF sur l'intelligence artificielle**

 - 6.7 **Objectif stratégique 4 : une justice adaptée aux besoins de tous les enfants**

 - 6.7.1 **Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)**

 - 6.7.2 **Étude cartographique sur la mise en œuvre et le développement des structures Barnahus en Europe**

6.8 Objectif stratégique 5 : donner la parole à chaque enfant

6.8.1 **Projet de Guide concernant la participation des enfants aux processus décisionnels sur les questions relatives à leur santé (BIO/ENF-CP)**

6.8.2 **Lancement de l'activité du CDENF sur les enfants en tant que défenseurs des droits humains**

6.9 Objectif stratégique 6 : les droits de l'enfant dans les situations de crise ou d'urgence

6.9.1 **Initier le rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration**

7. Questions transversales :

Approches transversales telles que promues par la Stratégie
(Sensibilité au genre, anti-discrimination, participation des enfants)

8. Coopération avec les organes pertinents du Conseil de l'Europe et d'autres organisations

- a. Organes et secteurs du Conseil de l'Europe
- b. Organisations internationales
- c. OINGs

9. Projets de coopération

9.1 **Présentation du Plan d'action national pour l'enfance et l'adolescence en Andorre**

9.2 **Mise à jour des projets de coopération au sein de la Division des droits des enfants**

10. Évaluation des activités achevées

11. Avis demandés par le Comité des Ministres

12. Méthodes de travail du CDENF

13. Nominations de rapporteurs et représentants

13.1 **Nomination d'un maximum de quatre rapporteurs sur les perspectives intégrées**

13.2 **Nomination de représentants à des événements externes**

14. Questions diverses

15. Date et lieu de la prochaine réunion

16. Approbation du rapport de réunion abrégé

Ordre du jour annoté et ordre des travaux

Mardi 15 novembre 2022 (matin)

Heure (CET)	Point à l'ordre du jour	Documents de travail Documents de référence
9h30	1. Ouverture de la réunion	
9h35	2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux <i>Action requise</i> : Le CDENF est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.	CDENF(2022)OJ3ANN CDENF(2022)LOP3
9h40	3. Approbation du rapport de la 5^{ème} réunion plénière (4 - 6 juillet 2022) <i>Action requise</i> : Le CDENF est invité à approuver le projet de rapport de réunion de sa précédente réunion plénière	<u>Document de travail</u> CDENF(2022)PV2 restreint Rapport de réunion
9h45	4. Déclaration de la Présidente et du secrétariat Informations fournies par la Présidente Discours de bienvenue de Jeroen Schokkenbroek, Directeur de l'anti-discrimination, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine (DGII) Discussion <i>Action requise</i> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par la Présidente et le secrétariat.	<u>Document de référence</u> CDENF/Bu(2022)PV4 Rapport de la 9 ^{ème} réunion du Bureau Rapport du Groupe de Réflexion de Haut Niveau du Conseil de l'Europe (octobre 2022)
10h15	5. Examen de l'état d'avancement (mise à jour du plan de travail du CDENF) <i>Action requise</i> : Le CDENF est invité à examiner, éventuellement à commenter et à approuver son plan de travail révisé.	<u>Document de travail</u> CDENF(2022)10rev Plan de travail du CDENF <u>Document de référence</u> Mandat CDENF pour 2022-2025
10h20	6. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) 6.2 Mise à jour sur les développements récents dans les États membres <i>Point de l'ordre du jour à titre d'information uniquement, sans échange verbal</i> <i>Action requise</i> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat.	<u>Documents de référence</u> CDENF(2022)26 Questionnaire sur les développements récents dans les États membres CDENF(2022)INF3 Compilation des réponses

10h30 Photo de groupe sur les grands escaliers face à l'hémicycle (15 minutes)

10h45 Pause-café (30 minutes)

Pendant cette première pause, un café sera offert devant la salle de réunion afin de faciliter les échanges informels entre toutes les délégations, et entre les délégués entrants et les membres du Bureau du CDENF.

Mardi 15 novembre 2022 (matin)

11h15	<p>9. Projets de coopération</p> <p>9.1 Présentation du Plan d'action national pour l'enfance et l'adolescence en Andorre</p> <p><i>Présentation de Jordi Olivé Cadena, délégué du CDENF d'Andorre, suivie d'un débat</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par la délégation andorrane au CDENF.</p>	<p><u>Document de référence</u></p> <p>Actualité sur le lancement du Plan d'action national pour l'enfance et l'adolescence</p>
11h40	<p>6.3 Présentation d'outils de mise en œuvre facilitant le suivi et le compte rendu de la Stratégie ("documents opérationnels")</p> <p>a. Textes de référence (Conventions et Recommandations du CdE)</p> <p>b. Plan d'action</p> <p>c. Cadre logique matrice de planification / chaîne de résultats</p> <p>d. Formulaire pour le suivi et le reporting (national)</p> <p>e. Stratégie de communication</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat.</p>	<p><u>Documents de référence</u></p> <p>CDENF(2022)INF2 Conventions et recommandations du CdE - Ressources clés pour la mise en œuvre de la stratégie (2022-2027)</p> <p>Plan d'action 2022-2023</p> <p>Formulaire de suivi et reporting</p> <p>Stratégie et outils de communication</p>

12h00 Pause déjeuner

Mardi 15 novembre 2022 (après-midi)

14h00	<p>6. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)</p> <p>6.1 Présentation de la Vidéo promotionnelle sur la Stratégie et de la version de la Stratégie adaptée aux enfants</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat, la consultante et les jeunes délégués.</p>	<p><u>Documents de référence</u></p> <p>Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)</p> <p>Version de la Stratégie adaptée aux enfants (anglais uniquement)</p>
--------------	--	--

6.4 Objectif stratégique 1 : une vie sans violence pour tous les enfants

14h30	<p>6.4.1 Projet de recommandation et projet d'exposé des motifs sur le renforcement des systèmes de signalement de la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE) pour examen et approbation du projet de recommandation et examen de son exposé des motifs</p> <p><i>Mandat : livrable principal 1 et mission principale (xiv)</i></p>	<p><u>Documents de travail</u></p> <p>CDENF(2022)24rev Projet de recommandation</p> <p>CDENF(2022)25rev Projet d'exposé des motifs</p> <p>CDENF(2022)INF4 Compilation des commentaires</p>
--------------	--	--

Action requise : Le CDENF est invité à

- **Examiner et adopter** le projet de recommandation, et
- **Examiner** le projet d'exposé des motifs, en vue de son adoption ultérieure par procédure écrite.

Documents de référence
[Description du CDENF-GT-VAE](#)

[CDENF-GT-VAE\(2022\)PV02](#)
 Rapport de la 7^{ème} réunion

16h30 – Fin de la première journée

Mercredi 16 novembre 2022 (matin)

9h00

Pause-café vers 10h30

(selon le cas)

6.4.1 Projet de recommandation et projet d'exposé des motifs sur le renforcement des systèmes de signalement de la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE) – continuation - pour examen et approbation du projet de recommandation et examen de son exposé des motifs

Mandat : livrable principal 1 et mission principale (xiv)

Action requise :

Le CDENF est invité à

- **Examiner et adopter** le projet de recommandation, et
- **Examiner et réviser** le projet d'exposé des motifs, en vue de son adoption ultérieure dans le cadre d'une procédure écrite.

Voir ci-dessus

12h30 Pause déjeuner

Mercredi 16 novembre 2022 (après-midi)

14h00

Option 1 :

6.4.1 Projet de recommandation et projet d'exposé des motifs sur le renforcement des systèmes de signalement de la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE) – continuation (si nécessaire)

Voir ci-dessus

Option 2 (si projet de recommandation approuvé) :

Participation à la première partie de la Réunion de haut niveau « Vers des Barnahus dans tous les États européens ; Garantir les droits de chaque enfant » organisée à l'occasion de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels par le Conseil de l'Europe et le Conseil des États de la mer Baltique sous la Présidence islandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 16 novembre 2022
 Palais de l'Europe, Salle 1
[Programme](#)

15h25 – Pause-café

6.5 Objectif stratégique 2 : l'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants

15h45	<p>Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)</p> <p>Mise à jour sur le processus en cours pour la mise en place du Comité d'experts sur la violence à l'égard des enfants (ENF-VAE) conformément à son mandat (pour 2023/2024)</p> <p><i>Mandat : Livrables principaux 8, 9</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à</p> <ul style="list-style-type: none"> - charger le Secrétariat de lancer un appel à candidatures auprès des délégations du CDENF pour la nomination de représentants gouvernementaux du plus haut rang possible ou d'experts indépendants ayant une expertise avérée ; - confier au Bureau de présélectionner huit experts, selon des critères d'expertise/expérience professionnelle, d'équilibre géographique et de systèmes juridiques différents, en vue de l'approbation de la liste des membres du Comité d'experts par le CDENF lors de sa 7ème réunion plénière. 	<p><u>Documents de référence</u></p> <p>Mandat ENF-VAE pour 2023 - 2024</p> <p>CM/Res(2021)3</p>
16h00	<p>6.5.1 Lancement de l'activité du CDENF sur la santé mentale</p> <p><i>Mandat : livrable principal 5</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat et le consultant et à échanger sur les travaux à venir concernant l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité</p>	<p><u>Document de référence</u></p> <p>CDENF(2022)19</p> <p>Note conceptuelle sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité</p>

6.9 Objectif stratégique 6 : les droits de l'enfant dans les situations de crise ou d'urgence

16h30	<p>6.9.1 Initier le rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration</p> <p><i>Mandat : livrable principal 7</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner et approuver les méthodes de travail proposées ; - échanger sur la méthodologie à adopter pour l'examen de la mise en œuvre de la CM/Rec(2019)11. 	<p><u>Document de travail</u></p> <p>CDENF(2022)27</p> <p>Méthodes de travail pour l'examen de la mise en œuvre des recommandations du CM dans le cadre du mandat du CDENF</p> <p><u>Documents de référence</u></p> <p>Recommandation CM/Rec(2019)11</p> <p>Exposé des motifs du CM/Rec(2019)11</p>
-------	---	---

6.8 Objectif stratégique 5 : donner la parole à chaque enfant

17h00	<p>6.8.1 Guide de bonnes pratiques concernant la participation des enfants aux processus décisionnels sur les questions relatives à leur santé (BIO/ENF-CP)</p>	<p><u>Documents de référence</u></p> <p>BIO-ENF/CP(2022)1 REV2</p> <p>Projet de guide révisé</p>
-------	--	--

Mandat : livrable principal 4 et mission principale (xiv)

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat sur le processus de consultation effectué et examiner les progrès réalisés.

BIO-ENF/CP(2022)4
Compilation de commentaires
(restreinte)

[BIO-ENF/CP\(2022\)3 REV3](#)

Compilation d'exemples de pratiques nationales

[BIO/ENF-CP RAP\(2022\)3](#)

Rapport de la troisième réunion de BIO/ENF-CP

BIO-ENF/CP (2021)2 REV5

Calendrier des travaux du BIO/ENF-CP (restreint)

17h30 – Fin de la deuxième journée

Jeudi 17 novembre 2022 (matin)

6.7 Objectif stratégique 4 : une justice adaptée aux besoins de tous les enfants

9h30

6.7.2 Étude cartographique sur la mise en œuvre et le développement des structures Barnahus en Europe

Présentation du projet de recherche soutenu par des contributions volontaires et de sa méthodologie, ainsi que de la prochaine vidéo promotionnelle

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat et la consultante.

Document de référence

[CDENF\(2022\)INF5](#)

Note conceptuelle et questionnaire

6.8 Objectif stratégique 5 : donner la parole à chaque enfant (continuation)

10h00

6.8.2 Lancement de l'activité du CDENF sur les enfants en tant que défenseurs des droits de l'homme

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat et le consultant et à échanger sur les travaux à venir concernant les enfants comme défenseurs des droits de l'homme.

Mandat : livrable principal 6

Document de référence

[CDENF\(2022\)21](#)

Note conceptuelle sur les enfants comme défenseurs des droits de l'homme

10h30 – Pause-café

6.7 Objectif stratégique 4 : une justice adaptée aux besoins de tous les enfants (continuation)

10h50

6.7.1 Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)

Document de travail

CJ/ENF-ISE(2022)7 prov.3
(restreint)

Mandat : livrables principaux 2, 3 et mission principale (xiv)

Projet de recommandation comme révisé lors de la 6^{ème} réunion du CJ/ENF-ISE

Action requise :

Le CDENF est invité à **examiner** le projet de recommandation en vue de **fournir des orientations**, notamment en ce qui concerne la structure de/des projet(s) de recommandation, tel que demandé par le CJ/ENF-ISE lors de sa 6^{ème} réunion.

Documents de référence

CJ/ENF-ISE(2022)14(restreint)
Document d'information préparé par le Président et de la Vice-présidente du CJ/ENF-ISE

[Mandat CJ/ENF-ISE pour 2022-2023](#)

[Mandat du CJ/ENF-ISE pour 2020-2021](#)

[CJ/ENF-ISE\(2022\)PV2](#)

Rapport de la 6^{ème} réunion du CJ/ENF-ISE (4-5 octobre 2022)

[CJ/ENF-ISE\(2022\)15](#)

Rapport du rapporteur sur l'audition des parties prenantes (4 octobre 2022)

[Site web de la conférence "Ecoutez nos voix"](#) organisée par la Présidence irlandaise du Comité des Ministres, Dublin, 3 octobre 2022

6.6 Objectif stratégique 3 : l'accès aux technologies et leur utilisation sûre pour tous les enfants

11h20 6.6.1 Lancement de l'activité du CDENF sur l'intelligence artificielle

Mandat : livrable principal 16

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat et la consultante et échanger sur les travaux à venir concernant les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle.

Document de référence

[CDENF\(2022\)20Rev](#)

Note conceptuelle sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle

12h00 7. Questions transversales

Approches transversales telles que promues par la Stratégie (sensibilité au genre, anti-discrimination, participation des enfants)

Mandat : mission principale xviii

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat et échanger sur les activités pertinentes dans les trois domaines transversaux.

12h30 Pause-café

Jeudi 17 novembre 2022 (après-midi)

14h00	<p>8. Coopération avec les organes pertinents du Conseil de l'Europe et d'autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Organes et secteurs du Conseil de l'Europe (y compris le Comité de Lanzarote et l'unité de coopération, Division des droits des enfants) b. Organisations internationales c. OINGs <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à entendre les informations partagées par les organisations et organismes partenaires.</p>	
14h30	<p>9. Projets de coopération</p> <p>9.2 Mise à jour des projets de coopération au sein de la Division des droits des enfants</p> <p><i>Présentation par le Secrétariat</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat sur les projets de coopération en cours mis en œuvre par la Division des droits des enfants.</p>	
14h50	<p>10. Évaluation des activités achevées</p> <p>Échange de vues annuel pour évaluer ses activités et conseiller le Comité des Ministres sur les priorités futures dans son secteur, y compris les nouvelles activités éventuelles et celles qui pourraient être abandonnées.</p> <p><i>Mise à jour orale par le Secrétariat, suivie d'un échange de vues entre les délégations.</i></p> <p><i>Mandat : mission principale (vii)</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note et à discuter des informations présentées par le Secrétariat sur l'évaluation des activités du CDENF.</p>	<p><u>Documents de référence</u></p> <p>Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)</p> <p>Mandat CDENF pour 2022-2025</p> <p>CDENF(2022)10rev Plan de travail du CDENF</p>
15h10	<p>11. Avis demandés par le Comité des Ministres (le cas échéant)</p>	
15h15	<p>12. Méthodes de travail du CDENF</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note et à discuter des informations présentées par le Secrétariat.</p>	<p><u>Document de référence</u></p> <p>Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail</p>

15h30	<p>13. Nominations de rapporteurs et représentants</p> <p>13.1 Nomination d'un maximum de quatre rapporteurs sur les perspectives intégrées (<i>conformément au mandat</i>).</p> <p>Nomination des rapporteurs suivants en priorité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Égalité de genre- Les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle <p>13.2 Nomination de représentants à des événements externes (<i>sur invitation</i>)</p> <p>Nomination d'un représentant du CDENF à un événement organisé par l'équipe Roms et Gens du voyage du Conseil de l'Europe dans le cadre du programme ROMACT le 12 décembre à Sofia (Bulgarie).</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à désigner les rapporteurs et les représentants concernés.</p>	<p><u>Document de référence</u></p> <p>CDENF(2022)12 Approche thématique et coopération entre les comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe</p>
16h00	14. Questions diverses	
16h10	15. Date et lieu de la prochaine réunion	
16h15	<p>16. Approbation du rapport de réunion abrégé</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner et à approuver le rapport abrégé de la réunion.</p>	

16h30 – Fin de la réunion